

PHILANTHROPE du grec philo, ami et anthrôpos, homme

La philanthropie mulhousienne est indissociable de l'évolution de la société protestante. Dans ses deux composantes luthérienne et réformée, elle représente vers 1850 le tiers de la population locale.

La cité de Haute-Alsace s'illustre au XIX^e siècle par son caractère insulaire ; elle est l'un des lieux prioritaires de l'implantation des populations réformées alsaciennes. Le passé autonome de la cité de Haute-Alsace confère à sa population protestante des atouts de taille : une tradition de liberté religieuse assumée, une légitimité assise, une confiance en elle-même et en ses potentialités. Le clivage social entre patronat d'une part et catégories populaires et ouvrières de l'autre, se superpose en Alsace au XIX^e siècle à celui qui résulte de la dualité des cultes chrétiens. La réussite industrielle locale doit une partie de son ampleur et de son originalité au caractère protestant de ses acteurs.

L'héritage protestant dans la vie mulhousienne au XIX^e siècle est présent dans les réalisations initiées et conduites dans le champ économique et social par les élites patronales aux commandes. Une dynamique décisionnaire opère dans un espace municipal où les membres d'une même communauté culturelle et culturelle élaborent un modèle de gouvernance de la cité. Chacun est supposé apporter sa pierre à l'édifice, mais aussi trouver son inspiration dans le laboratoire commun auquel tous participent. Le microcosme mulhousien du début du XIX^e siècle constitue un champ d'investigation remarquablement cohérent et homogène, entre tradition culturelle insulaire, volonté d'autonomie politique, prises de risque économiques et initiatives sociales à l'heure où la cité s'élance dans le processus industriel.

Une nouvelle forme de capitalisme s'est développée au XIX^e siècle. La révolution industrielle et ses excès allaient de pair avec une effroyable misère. A Mulhouse, la jeune génération qui arrive aux affaires a été formée dans des institutions en Suisse et lors de stages effectués dans les villes à la pointe de l'activité industrielle : Lyon, Marseille, Manchester, Berlin, Londres et Anvers. Ces personnalités développent une lecture libérale de la question sociale, qui considère que chaque individu est responsable de son sort, cependant que « le patron doit plus à l'ouvrier que son salaire », par opposition à la lecture de l'Ancien Régime qui revendique que les riches ont à gérer leurs pauvres. Les industriels de Mulhouse acceptent l'idée que les aléas de l'économie peuvent envoyer au chômage des « bons pauvres », ceux qui ne sont pas responsables de leur état. Les détenteurs de la fortune et du pouvoir estiment avoir la responsabilité d'aider les pauvres à sortir de leur misère et à trouver leur place dans la société par leur travail. Il s'agit d'une obligation morale pour les protestants calvinistes et les francs-maçons (souvent confondus à Mulhouse).

Cette conviction conduira progressivement à l'élaboration d'une politique d'assistance. L'initialisation de la démarche philanthropique dès le début du XIX^e siècle est due majoritairement aux francs-maçons, comme l'attestent de nombreux exemples : dames patronesses du bureau de bienfaisance de la ville, institution de la Société Maternelle, projet de caisse d'épargne pour les ouvriers, salles de refuge accueillant les enfants indigents, comités spéciaux pour créer et diriger plusieurs branches d'institutions morales et philanthropiques.

Le relais sera pris par la Ville et le Comité d'Utilité Publique de la Société Industrielle de Mulhouse, créé en 1848 par Jean Dollfus, Jean Zuber-Karth et Jean-Jacques Bourcart. A partir de 1850, les institutions catholiques se développèrent de 1850 du fait du fort accroissement de la population ouvrière essentiellement catholique. Les chefs de file furent l'Abbé Winterer et le Chanoine Cetty, celui-ci ayant préconisé l'interdiction du travail des femmes, du travail de nuit des enfants et l'obligation du repos dominical. Il conseilla de créer des caisses de dépôts et de prêt et créa de multiples associations culturelles et sportives.

De nombreuses initiatives d'État virent aussi le jour pendant la période allemande (lois de Bismarck sur la maladie, la retraite et le chômage). Cette démarche aboutit en 1851 à la création de la Caisse de Retraite et de Prévoyance, puis à la création de la Société Mulhousienne des Cités Ouvrières (SOMCO) en 1853. Par ailleurs, en 1852, Daniel Dollfus-Ausset participa fortement au financement de la construction de maisons ouvrières. Cette initiative sera suivie dans la plupart des cités manufacturières haut-rhinoises. Concilier les contraintes industrielles et humanitaires fut le combat de ces pionniers.

Le maire de Mulhouse Henri Bock, fonda en 1870 une caisse de secours pour les enfants des écoles primaires. Des médailles furent déposées à la Caisse d'Épargne au nom des élèves jugés méritants.

Le laboratoire économique et social élaboré à Mulhouse par les grandes familles participe d'une prise de conscience du caractère spécifique de leur identité protestante. Le corps patronal protestant de Haute-Alsace se caractérise par des attributs moraux, des comportements et une homogénéité culturelle, au-delà des divergences idéologiques pouvant opposer des membres d'une même famille (le libéral Nicolas et le conservateur André Kœchlin).

Le protestantisme des élites mulhousiennes oriente leur lecture des réalités socio-économiques ; à moins que ce soit la spécificité du développement industriel de la ville qui oriente et ajuste les représentations du monde forgées dans l'esprit du patriciat réformé mulhousien. Initiateurs de premier plan dans le domaine économique, lecteurs avisés des réalités sociales qu'engendre le développement industriel, les dirigeants font preuve de réactivité pour élaborer au plus près des conjonctures les réponses inhérentes au devoir moral dont ils se sentent investis. La spécificité mulhousienne procède d'un sentiment puissamment ancré dans la manière dont les contemporains observent l'évolution de leur ville. Cette réalité

transparaît dans les écrits des élites économiques, des administrateurs et des observateurs sociaux.

Au XIX^e siècle, l'Alsace s'est montrée pionnière en matière de réalisations sociales. Contrairement à certains de leurs homologues imprégnés d'idéologie libérale, les industriels alsaciens se sont sentis responsables de leurs ouvriers et de leurs familles.

Comme Frédéric Engel-Dollfus, qui affirmait que « Le fabricant doit à ses ouvriers autre chose que le salaire », la bourgeoisie locale a très tôt eu conscience que la pauvreté et les désordres qu'elle suscitait, nécessitaient une action globale contre les divers risques et une lutte contre les fléaux sociaux.

L'attitude consistant à vouloir faire progresser la civilisation se fondait sur des convictions religieuses et philosophiques à long terme. Chez les protestants et les juifs alsaciens, l'esprit des Lumières puis l'idéologie saint-simonienne et le positivisme demeuraient compatibles avec la foi religieuse et une discipline morale rigoureuse. Le libéralisme puritain se trouvait en quelque sorte humanisé par le courant piétiste, qui favorisait une religion du cœur, plus intimiste voire sentimentale et considérait que la Grâce était donnée à tous en insistant sur la nécessité de manifester sa foi par des œuvres, sur l'importance de la vocation temporelle et de la bienveillance à l'égard de tous, sur la nécessité d'amener les âmes au Christ. Ce souci des autres fut également transmis par les pédagogues suisses, disciples de Pestalozzi, qui enseignaient à leurs élèves, issus de la bourgeoisie mulhousienne, les valeurs religieuses et morales propres à en faire les tuteurs de leurs camarades moins favorisés.

Ces principes correspondaient à ceux de la loge maçonnique de La Parfaite Harmonie, fondée à Mulhouse en 1809, dont les membres s'engageaient à « exercer la bienveillance, étudier la morale et pratiquer la vertu ».

Les fondements de la philanthropie patronale prennent largement en compte l'influence des structures familiales, de la famille souche, qui a pu être un facteur de cohésion sociale par opposition à l'individualisme triomphant des sociétés fondées sur la famille nucléaire. Les membres de la classe dirigeante mulhousienne sont issus de familles nombreuses et ont souvent fait leurs classes en pensionnat. Les dirigeants géraient collectivement leurs entreprises en s'associant fréquemment. Ces chefs étaient taillés pour prendre des responsabilités collectives, en accord avec leur préoccupation dynastique. L'entreprise étant appelée à durer, il fallait fixer et fidéliser la main d'œuvre, lui transmettre ses propres valeurs et ses savoir-faire ; en quelque sorte nouer des relations de confiance se jouant des épreuves du temps.

LE PROGRAMME PHILANTHROPIQUE MULHOUSIEN

Les observations qui précèdent expliquent l'ambition de certaines initiatives sociales, qui s'inscrivaient dans une logique visant à réguler les comportements et appliquer la notion de progrès au domaine des mœurs.

Le rejet de la charité par les élites mulhousiennes est symptomatique, car selon elles, elle présentait le double défaut de relever traditionnellement de l'église et d'être une assistance immédiate dont l'effet néfaste était de favoriser l'indigence au lieu de la faire reculer et de détourner les pauvres du travail.

La bourgeoisie industrielle mulhousienne lui préférait l'assistance et la prévoyance. C'est le sens de la réforme du Bureau de bienfaisance municipal réalisé par André Kœchlin en 1831. La préoccupation constante était d'éviter que l'aide sociale n'installe durablement certains pauvres dans une situation d'assistés. A cette politique officielle s'ajoutaient les œuvres des épouses et filles des manufacturiers qui se réunissaient en comités de bienfaisance chargés de réaliser et distribuer des travaux de couture aux nécessiteux. Cette volonté de contrôle n'excluait pas des gestes privés très généreux. Ainsi, Nicolas Kœchlin garantit par caution personnelle de 200 000 F l'approvisionnement de Huningue. En 1860, André Kœchlin et son épouse versent la même somme pour l'hospice de Mulhouse. Le généreux Henri Haeffely, pour sa part, sans héritier direct, entretenait les pauvres en les faisant soigner à ses frais dans un hospice de trente lits.

En matière de prévoyance, les Mulhousiens accordaient beaucoup d'importance aux questions d'éducation. En 1808, Abraham Meyer-Zurcher, Joseph Blech, Jean-Jacques Ziegler-Blech, Hartmann Schlumberger-Schouch et Nicolas Schlumberger créèrent une école primaire gratuite pour les pauvres, qui fut confiée à un disciple de Pestalozzi, Georg Tobler. Deux ans avant la loi Guizot, André Kœchlin créa une école primaire publique pour les garçons et en assura la gratuité pour les plus pauvres. En 1834, son épouse, née Ursule Dollfus, ouvrit la première salle d'asile pour la petite enfance considérée comme une préfiguration de nos actuelles classes maternelles.

La question du travail des enfants fut soulevée dès 1827 à la Société Industrielle de Mulhouse par Jean-Jacques Bourcart. Il n'y fut pas immédiatement entendu, mais ce souci était partagé par d'autres industriels alsaciens qui militèrent pour l'adoption d'une loi ou prirent des initiatives privées.

Ainsi Edouard Trapp n'embaucha plus d'enfant de moins de douze ans à partir de 1847 et obligea les jeunes ouvriers de douze à seize ans à suivre les cours de l'école installée dans l'usine sans perte de salaire. La création d'écoles professionnelles, de cercles ouvriers, de bibliothèques, de musées ou de conservatoires de musique, d'un zoo, allait dans le même sens et complétait un dispositif qui évolua avec le temps au fur et à mesure des idées du moment.

La défense des valeurs familiales était un autre axe de la politique de prévoyance dont relevait notamment la construction de logements pour les ouvriers. Le choix

systématique de la maison individuelle montre que l'on voulait privilégier la cellule familiale formée par les parents et leurs enfants : elle était censée favoriser la stabilité familiale, encourager l'épargne par le régime d'accèsion à la propriété et éloigner du cabaret par le travail de jardin. Dès 1826, les statuts de la société André Kœchlin & Cie prévoyaient de donner l'impulsion pour la construction de logements ouvriers à Mulhouse. Ce qui fut fait en 1835 lorsque la première cité ouvrière sortit de terre. Quand la Société industrielle mit la question à l'étude en 1851, Jean Dollfus et Jean Zuber-Karth répondirent en formant le 10 juin 1853 la Société Mulhousienne des Cités Ouvrières (SOMCO), dont le capital initial de 355 000 francs fut apporté par les industriels mulhousiens et par la mise en chantier immédiate d'une tranche de cent maisons individuelles à un étage sur un terrain de huit hectares. Quinze ans plus tard, la Cité de Mulhouse comptait 920 maisons, abritant 6 550 personnes, un immeuble collectif pour les célibataires, un jardin d'enfants, un dispensaire, un établissement de bains, un lavoir, une boulangerie, une cantine et un magasin.

Jean Dollfus prit une autre initiative significative chez DMC : la création d'une association de femmes en couches dont les membres bénéficiaient d'un congé de maternité rémunéré de trois semaines moyennant une cotisation des ouvrières et de l'employeur. L'exemple fut suivi par sept autres établissements de Mulhouse qui rejoignirent l'association quatre ans plus tard. L'objectif était de lutter contre la mortalité infantile, mais aussi de renforcer les liens entre la mère et l'enfant, gage de moralité et de bonne éducation.

La prévoyance passait également par des mesures d'incitation à l'épargne et par la lutte contre les fléaux sociaux. Dès 1826, la loge de La Parfaite Harmonie nomma une commission de dix membres, chargée d'élaborer le projet d'organisation d'une caisse d'épargne populaire à l'instar de celles qui existaient en Grande-Bretagne et en Suisse. Cette initiative conduisit à la création, en 1831, de la Caisse d'épargne de Mulhouse ; mais, si cet établissement drainait des dépôts provenant de couches de population à revenus modestes, il rencontra peu de succès auprès des ouvriers des manufactures. Avec les mêmes intentions de moralisation, la Société Industrielle de Mulhouse envoya, dès sa fondation, trois pétitions successives au Parlement pour demander la suppression des bureaux de loterie et, sous le second Empire, s'interrogea sur la possibilité de supprimer ou de limiter le travail de nuit parce qu'il favorisait les relations extraconjugales. Elle encouragea la création de clubs de gymnastique, de chorales et de « cafés de tempérance » où l'on ne servait que des boissons sans alcool.

Dans le cadre des entreprises, les ouvriers bénéficièrent, longtemps avant la mise en place de la législation sociale bismarckienne, d'un certain nombre d'avantages, comme la gratuité des actes médicaux, la vente à prix réduit des denrées de première nécessité, la couverture du risque maladie et les retraites.

L'adhésion aux caisses de secours mutuels se développa chez les ouvriers après 1830. Sauf chez Schwartz, Trapp & Cie où elle fut obligatoire, elle resta très minoritaire.

C'est en faisant allusion à toutes ces mesures qu'Emile Boissière affirmait : « On a gagné aux bonnes moeurs, à la vie de famille, à l'économie quantité de gens à qui manquait l'esprit de conduite ; on en a fait en quelques années une révolution d'ordre et de bien. »

Face à des questions nouvelles posées par l'afflux massif à Mulhouse de populations migrantes à dominante prolétarienne, la bourgeoisie locale a dû prendre les devants et proposer des solutions qui seront souvent reprises plus tard par les législations nationales. En ce sens, Mulhouse a constitué un véritable laboratoire expérimental d'intégration sociale.

Michel Hau, Nicolas Stoskopf « Les dynasties alsaciennes » éd.Perrin Mars 2005